



5 janvier 2022

Édition spéciale du retour en enseignement à distance

La situation sanitaire va bousculer le retour à l'école de janvier. Les élèves ne pourront pas revenir en classe avant le 17 janvier. D'ici là, les activités pédagogiques de vos enfants auront lieu à distance.

Je vous présente les informations importantes pour la mise en place de l'enseignement à distance pour que tout se passe bien pour votre enfant et vous.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration.

Rose-Marie Joanis

Directrice

Distribution des outils technologiques—6 et 7 janvier pour les parents qui ont rempli le sondage forms envoyé en décembre.

À la fin de décembre, je vous invitais à nous faire part de vos besoins technologiques vis un sondage forms. Si vous ne l'aviez pas encore fait, vous pouvez le compléter d'ici ce soir. L'école ne dispose pas d'un ordinateur par élève donc, nous répondrons au besoin de ceux qui auront rempli le sondage en priorité.

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=XCJd6rplka9D15XIAgZhv7b7MHnYu5Lu4EiBPPChd9UNEZMUENOVzhZRIU0STZONEg4QUdGWkZSRy4u>

Le prêt d'outil technologique est pour toute la durée du confinement et devra être retourné à l'école dès la première journée en présentiel.

La distribution se fera selon l'horaire suivant :

Le 6 janvier entre 13h et 15h pour les élèves du préscolaire et du 1 ^{er} cycle
--

Le 7 janvier entre 8h et 14h pour les élèves du 2 ^e et 3 ^e cycles

L'ordinateur sera remis **au parent** en main propre après la signature de l'entente de prêt.



Cahiers d'exercices à l'école

Les cahiers d'exercices de certains élèves qui étaient absents lors des dernières journées de décembre sont encore à l'école. Ces cahiers seront nécessaires pour l'enseignement à distance. Vous pouvez vous présenter au secrétariat pour les récupérer sur les heures d'ouverture soit de 7h30 à 12h et de 13h à 15h30.

Enseignement à distance

L'enseignante de votre enfant vous enverra l'horaire de l'enseignement à distance pour la semaine du 10 janvier.

Comme il s'agit de journées d'école, la présence de votre enfant aux activités en ligne et l'exécution des travaux demandés sont obligatoires. Les présences seront prises à chaque début de cours.

Service de garde d'exception

Du 6 au 14 janvier

Un service de garde d'exception sera ouvert selon l'horaire habituel du service de garde à compter du 6 janvier 2022 pour les élèves déjà inscrits dont les parents travaillent pour un service essentiel et qui n'ont pas d'autres alternatives. Il est à noter que le service de garde n'est pas offert gratuitement. Les frais habituels seront facturés.

Élève à statut régulier :

Facturé au tarif régulier de 8,55\$ par jour.

Élève à statut sporadique :

Facturé au tarif sporadique de l'école pour 3 périodes (maximum 20\$).

Élève ne fréquentant pas le service de garde exceptionnellement :

Facturé au tarif sporadique de l'école pour 3 périodes (maximum 20\$).

Ces familles devront obligatoirement inscrire leur enfant à l'avance. Un lien vers un formulaire d'inscription sera envoyé par courriel sous peu.

6-7 janvier

Distribution selon l'horaire indiqué ci-haut des outils technologiques pour les familles qui en ont besoin.



7 janvier	Envoie par les enseignantes d'un plan de travail pour la journée et de l'horaire de l'enseignement à distance pour la semaine du 10 janvier.
10 janvier	Début de l'enseignement à distance.

Plate-forme Teams

Pour l'enseignement à distance, le personnel de l'école utilisera la plate-forme Teams. Si e n'est pas déjà fait, voici comment télécharger cette application sur vos outils technologiques à la maison:

Afin d'ajouter l'application TEAMS à votre ordinateur de bureau ou portable, suivez le lien suivant:

<https://products.office.com/fr-ca/microsoft-teams/download-app>

Si vous utilisez un appareil cellulaire, allez trouver l'application TEAMS.

Dans les deux cas, c'est gratuit.

Pour vous rappeler comment utiliser cette plate-forme, il est possible de visionner une vidéo à l'adresse suivante:

https://www.youtube.com/watch?v=0_SJBrejgW4

Guide de l'enseignement à distance

Conseils afin de favoriser le bon déroulement des journées de téléenseignement.

Présence de votre enfant :

Idéalement, votre enfant devra ouvrir son ordinateur ou sa tablette dans l'application *TEAMS* 15 minutes d'avance la première fois et 5 minutes les fois suivantes afin de s'assurer que tout fonctionne et qu'il soit disponible lorsque le cours commencera. L'installer tout près du routeur favorisera le maintien d'une bonne connexion et évitera les retards dans la transmission (*lags*).

L'enfant doit avoir aussi près de lui ses cahiers et ses crayons pour faire des exercices en compagnie de son enseignant.

Posture physique et attitude



Il est essentiel que l'enfant soit sur un siège confortable et lui permettra de demeurer assis (e) de façon à garder toute son attention durant la rencontre. Il devra avoir une chaise avec un dossier qui supporte bien son dos à une hauteur qui lui permet d'avoir le dos droit.

Une mauvaise posture peut non seulement compromettre la qualité de son écoute et de sa participation, mais également provoquer des douleurs qui pourraient l'incommoder à moyen ou long terme.

Arrière-plan

Afin de préserver la vie privée et d'éviter de distraire les autres participants, il est recommandé de porter une attention particulière au choix de l'arrière-plan.

L'enfant doit s'installer dans un endroit avec un arrière-plan neutre c'est-à-dire sans trop d'objets personnels ou distrayants et dans une pièce bien éclairée.

Nourriture et breuvage

Idéalement, il est préférable que l'enfant ait mangé et bu avant la rencontre.

Toutefois, s'il en a vraiment besoin, il doit s'assurer que son micro et sa caméra soient fermés pour éviter des bruits de bouche et d'accessoires ainsi que des images disgracieuses.